

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14 portant désignation des membres des bureaux d'assistance judiciaire près le Tribunal de première instance et le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti pour l'année 1966

n° 14

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1966

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro
1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont désignés pour faire partie du Bureau d'assistance judiciaire pendant l'année 1966 pres le Tribunal de première instance de Diibouti, les personnes dont les noms suivent: Le Président du Tribunal de première instance de Djibouti : Président ; M. Cornet (Paul), Chef du Bureau du Personnel-Etat, délégué du Chef du Territoire ; Estève (René), Directeur de société (S.F.P.S

- Total) : Abdallah Youssouf Kadami. notable afar. Chef quartier n° 1 : Ibrahim Nour Osman, Chef du quartier n° 3; Ali Mohamed Chami, commerçant, rue de Rome. Sont désignés pour faire partie du Bureau d'assistance judiciaire près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti, pendant l'année 1966, les personnes dont les noms suivent M. le Président du Tribunal supérieur d'appel: Président ; M. Beaux (Henri), Chef du Service des Affaires administratives ; Befort (Félix), Sous-Directeur de Société (C.MAO.); M. Abdi Mouhoumed, entrepreneur, membre de statut somali : M. Dabela Guirkala, notable, membre de statut dankali; Mohamed Omar Saleh, commerçant, membre de Statut arabe.